



CAUTIONNEMENT

REVAU.

Lié par la confiance, garanti par la caution

Nous souscrivons
la réalité
Dans toute sa
complexité.



– *Capacité*

Autorité large et nationale,
partout où vous en avez besoin.

– *Appétit*

**Une gamme de solutions
vaste et variée,**
quelle que soit la complexité du
risque.

– *Excellence*

Au service de l'excellence,
la qualité de notre service est
non négociable.

– *Expertise*

**Des spécialistes qui
connaissent les risques,**
et les maîtrisent parfaitement.



Produit Revau **Cautionnement.**

Revau Caution regroupe une équipe d'experts reconnus dans l'industrie pour son savoir-faire, sa capacité d'innover et son service à la clientèle.

Nous offrons un accompagnement aux courtiers tout au long du processus de souscription et de gestion des dossiers.

Rapide, simple
et sur mesure

Appétit

_Entrepreneurs généraux
_Entrepreneurs en génie civil et en
équipements lourds

_Divers métiers, allant du coffrage et
de la restauration à l'électricité et aux
entrepreneurs de services

Revau Caution travaille exclusivement avec les cabinets de courtage pour desservir les entrepreneurs qui font appel à des cautionnements dans la réalisation de leurs projets, et ce, peu importe leur taille et leur stade.

Type de cautionnement

Cautionnement de
soumission

Le cautionnement de soumission est demandé par le donneur d'ouvrage pour garantir le prix soumissionné par l'entrepreneur.

Lettre
d'engagement

La lettre d'engagement qui accompagne généralement le cautionnement de soumission, est un engagement formel de l'assureur à émettre les cautionnements exécution et de paiement de la main d'oeuvre et des matériaux lorsque l'entrepreneur choisi accepte de signer un contrat avec le donneur d'ouvrage.

Cautionnement
d'exécution

Cette caution est demandée par le donneur d'ouvrage pour garantir l'exécution des obligations de l'entrepreneur ou des travaux dans le cadre d'un contrat signé entre un entrepreneur et un donneur d'ouvrage. En cas de défaut de l'entrepreneur, l'assureur assumera le coût additionnel jusqu'à concurrence du montant du cautionnement pour faire terminer les travaux conformément aux conditions prévues au contrat.

Cautionnement des
obligations pour le
paiement de la main
d'oeuvre et des
matériaux

Le cautionnement des obligations pour le paiement de la main d'oeuvre et des matériaux est demandé par le donneur d'ouvrage pour garantir le paiement de la main d'oeuvre, des sous-traitants et des fournisseurs de matériaux qui ont conclu un contrat avec l'entrepreneur qui exécute les travaux relatifs au projet décrit au cautionnement.

Cautionnement
d'entretien

Le cautionnement d'entretien est demandé par le donneur d'ouvrage pour garantir la bonne qualité du travail effectué par l'entrepreneur et des matériaux utilisés durant un certain temps. Notons que ce cautionnement ne garantit pas l'usure normale.

Un monde où
l'accès à l'assurance
commerciale est
**plus rapide, plus
simple et sur
mesure.**



Contactez-nous

Montréal : caution-mtl@revau.com

Québec : caution@revau.com

1 866 254-4221

Suivez-nous

[LinkedIn](#)



Partout au Canada, où que vous ayez besoin de nous.